



DELIBERATION N° 15-017

Objet : Adoption du compte rendu du Comité syndical du 4 juin 2015

Le deux juillet deux mille quinze à quatorze heures trente, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Edouard EON.

Date de convocation :

26 JUIN 2015

Date d'affichage :

- 7 JUL. 2015

Acte rendu
exécutoire :

- 7 JUL. 2015

Publication ou
notification :

- 7 JUL. 2015

Sont présents :

M. Pierre-Edouard EON	Président du Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique
Mme Marie-Christine CAVECCHI	Déléguée du Département du Val d'Oise
Mme Djida TECHTACH	Déléguée du Département du Val d'Oise
M. Gérard SEIMBILLE	Délégué du Département du Val d'Oise
Mme Christiane AKNOUCHE	Déléguée de la CC Carnelle Pays de France
Mme Corinne VASSEUR	Déléguée de la CC Haut Val d'Oise
M. Jean-Louis DELANNOY	Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des Impressionnistes
M. Jean-Marie PIERRAT	Délégué de la CC Vallée du Sausseron
M. Serge KASZLUK	Délégué de la CC Ouest de la Plaine de France
M. Armand DEDIEU	Délégué de la CC Vexin Centre
M. Pierre BEMELS	Délégué de la CC de la Vallée de l'Oise et des 3 Forêts
M. Jacques RENAUD	Délégué de la Communauté de communes du Pays de France
M. Jean-Pierre DORE	Délégué de la Communauté de communes Vexin Val de Seine

Est excusé et suppléé :

M. Pierre BARROS	Délégué de la CA Roissy Porte de France, suppléé par M. Marcel BOYER
------------------	--

A donné pouvoir :

M. Alexandre PUEYO	Délégué du Département du Val d'Oise, a donné pouvoir à M. Gérard SEIMBILLE
--------------------	---

Sont absents :

Mme Michèle BERTHY	Déléguée du Département du Val d'Oise
M. Jean-Christophe POULET	Délégué de la Communauté d'agglomération Le Parisis

Secrétaire de séance : M. Pierre-Edouard EON

Le Comité syndical,

Vu les articles L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat mixte Val d'Oise Numérique,

Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,

Vu le rapport n° 15-017,

Après en avoir délibéré (108 voix POUR, 0 CONTRE et 0 ABSTENTION),

DECIDE d'approuver le compte rendu du Comité syndical du 4 juin 2015.

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Président

Syndicat Mixte Ouvert

Val d'Oise Numérique



Monsieur Pierre-Edouard EON

